



Changement de mode de vie, découvertes et nouvelles rencontres vont rythmer votre séjour ! Mais qu'en est-il si un souci survenait ?

Nous avons la solution aux éventuelles péripéties : une assurance complète qui va vous apporter une réponse à bon nombre de vos tracas quotidiens !



KINOUSASSUR SARL

17 avenue Jeanne d'Arc
BP 50026
94111 ARCUEIL CEDEX
Tél. : 01 49 85 82 20
E-mail : contact@travel-zen.com

Crédits photos : Fotolia - Digital Vision - Crédit photo : © point11 - 12/2015

ASSURANCE WHV

TRAVEL ZEN est une marque du Cabinet de Courtage
KINOUSASSUR SARL

Les produits TRAVEL-ZEN sont souscrits auprès de la compagnie MAPFRE Asistencia, Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros, société anonyme d'assurances de droit espagnol, au capital de 108.175.523 €, dont le siège social est sis Carretera de Pozuelo nº 52, Majadahonda, 28222 Madrid, Espagne, soumise dans le cadre de son activité, à l'Autorité du Ministère espagnol de l'Economie et du Trésor, Direction Générale des Assurances et Fonds de Pension (Dirección General de Seguros y Fondo de Pensiones), Paseo de la Castellana, 44 - 28046 Madrid, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française, sisé 31-33 rue de la Baume, 75008 PARIS et dont le siège social est Le Quatuor Bâtiment 40 - 16 avenue Tony Garnier - ZAC Gerland - 69007 LYON, immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro 413 423 682, et de la Compagnie ERGO Direkt située Karl-Martell-Str60-90344 Nürnberg Allemagne, établi à la demande de KINOUSASSUR SARL, société de courtage au capital de 7.500 €, dont le siège social est sis 17 avenue Jeanne d'Arc 94110 ARCUEIL, immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro B 443 485 578, n° ORIAS 07 007 539, soumise à l'Autorité de Contrôle des Assurances et des Mutualités, 61 rue Taitbout, 75009 Paris. Le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est sis 1, rue Jules Lefebvre - 75009 PARIS. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.orias.fr.

ASSURANCE WHV

Working Holiday Visa

VOYAGEZ TRANQUILLE
POUR MOINS D'1€
PAR JOUR *



L'assurance pour les Jeunes partant avec un **Visa Vacances Travail (WHV) ou un Passeport Vacances Travail (PVT)**

Dans le cadre de votre prochain séjour avec un WHV ou un PVT, vous allez vous rendre de façon temporaire à l'étranger ! Cette nouvelle expérience va vous demander un temps de préparation et d'adaptation une fois sur place !

*sur la base d'un séjour en zone Europe

Nos principales garanties en toutes circonstances (loisirs, jobs, études) avec une validité dans le monde entier : frais médicaux au 1^{er} Euro (maladie, accident), rapatriement, responsabilité civile vie privée et locative, sports à risques, retour anticipé, bagages durant l'intégralité du séjour, invalidité, décès, couverture dans votre pays de résidence habituelle durant 3 mois à votre retour définitif.

Nos atouts : un produit simple et complet avec des garanties novatrices



NOTRE CONSEIL : NE PARTEZ PAS SANS ASSURANCE !

ASSURANCE WHV

NEW!

SOUSCRIPTION IMPÉRATIVE AVANT LE DÉPART DE L'ASSURÉ DE SON PAYS DE RÉSIDENCE HABITUELLE

PRESTATIONS ASSURÉES

Garanties

Voir conditions d'application des garanties et de prise en charge dans les Conditions Générales

Indemnisation Maximum en euros (€)

FRAIS MÉDICAUX

Maladie, accident, hospitalisation	Frais réels avec un plafond à 200 000 € par événement
Frais dentaires d'urgence	Frais réels avec un plafond à 150 € par événement
Frais dentaires accidentels	Frais réels avec un plafond à 350 € par événement
Couverture dans le pays de résidence (30 j. maxi)	Frais réels avec un plafond à 15 000 €
Frais dentaires d'urgence	Frais réels avec un plafond à 60 € par événement
Frais dentaires accidentels	Frais réels avec un plafond à 60 € par événement
Remboursement des frais médicaux pendant 3 mois après le retour définitif de l'assuré dans son pays de résidence habituelle, en cas de maladie, accident ou hospitalisation	(Franchise 50 € par dossier) 50 000 €

En complément de la SS et de toutes mutuelles étudiantes

ASSISTANCE MONTANTS ASSURÉS PAR EVENEMENT

Rapatriement par avion-ambulance.....	Frais réels
Frais de transport de la dépouille mortelle.....	Frais réels
Frais funéraires.....	2 500 € par personne
Frais de transport de la dépouille mortelle et du membre de la famille accompagnant	2 500 € par pers.
Retour prématuré y compris en cas d'attentat et de catastrophe naturelle	2 500 € par pers.
Frais de recherche et sauvetage	12 000 €
Frais de transport en cas de décès d'un membre de la famille proche	Frais réels
Frais de voyage supplémentaire en cas de dommage matériel causé au domicile ou local professionnel de l'assuré	2 500 € par personne
Frais de séjour d'un membre de la famille suite à un accident ou maladie de l'Assuré : indemnisation par jour maxi 10 jours	50 €
Frais de transport d'un membre de la famille suite à un accident ou maladie de l'Assuré	Frais réels
Extension du séjour suite à un accident ou maladie indemnisation par jour maxi 10 jours	50 €
Frais de transport en cas d'extension du séjour suite à un accident ou maladie	Frais réels
Frais de livraison de médicaments	Frais réels
Frais de transport des personnes qui voyagent avec l'assuré (max 2 personnes)	Frais réels
Soutien psychologique	Ecoute téléphone et internet 6 mois
Assistance juridique et avance de la caution pénale	3 000 euros par personne et par période d'assurance
Avance de fonds en cas de vol des papiers et moyens de paiement	1 500 €
Frais de réfection des papiers d'identité	150 €

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE COURS EN CAS D'INTERRUPTION

.....230 €

ACCIDENT

Invalidité permanente Décès.....	12 500 €
Indemnité journalière en cas d'hospitalisation supérieure à 6 jours sur présentation d'un contrat de travail en vigueur.....	40 € par jour maxi de 30 jours consécutifs (Franchise 6 jours)

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Dommages corporels	4 600 000 € par événement
Dommages matériels et immatériels	46 000 € par événement (Franchise 80 €)

RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE

Accident, incendie, explosion, implosion, dégât des eaux, pollution	1 600 000 €
- À l'égard du propriétaire	500 000 €/sinistre
- À l'égard des voisins et des tiers	800 000 €/sinistre

DOMMAGES AUX POSSESSIONS DE L'ÉCOLE/FAMILLE

.....500 €

Franchise

BAGAGES

Contenant et contenu, objets de valeur (40% du capital garanti).....	1 530 €
Franchise	50 €
Biens achetés sur place	230 €
Indemnisation en cas de retard de livraison de plus de 24h	230 €

INDEMNITÉS SUITE AU RETARD D'UN VOL (MAXI 1 SINISTRE PAR PÉRIODE D'ASSURANCE)

Retard résultant du Surbooking d'une compagnie aérienne.....	30 €
Perte de correspondance	60 €
Retard de + de 6 heures	30 €

SPORTS D'HIVER ET À RISQUES

.....COMPRIS

PRODUITS NOMADES (TÉLÉPHONE, ORDINATEUR PORTABLE, TABLETTE, IPAD....)

.....600 €

TARIFS

Tarifs en € valables jusqu'au 31.12.2016

Période	Europe*	+NOMADES	Monde	+NOMADES
1 semaine	12	14	18	20
2 semaines	18	20	26	28
3 semaines	22	24	38	40
1 mois	25	27	45	47
2 mois	45	48	78	81
3 mois	66	70	125	129
4 mois	88	92	158	162
5 mois	103	108	190	195
6 mois	125	130	220	225
7 mois	147	153	270	276
8 mois	168	175	305	312
9 mois	183	190	322	329
10 mois	205	213	371	379
11 mois	220	229	396	405
12 mois	242	251	437	446

* Les pays de résidence habituelle et d'accueil doivent être situés en Europe

NEW!

**Nous garantissons
le vol de vos téléphones,
PC portables, tablettes
dans le monde entier**



Les informations recueillies sont nécessaires à la réalisation de l'opération d'assurance et à son exécution et font l'objet d'un traitement automatisé à cette fin. Elles sont destinées au responsable du traitement : KINOUSASSUR (RCS Cleré 443 485 578) pour la gestion des sinistres et la fourniture des prestations et garanties. Ces informations pourront être conservées, utilisées et communiquées par KINOUSASSUR et Mapie Assistante (L'Européenne d'assurances Voyages, aux membres de leur groupe, courtiers, mandataires, assurés et tiers dans le cadre de la gestion de la police et la fourniture des prestations et garanties. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficierez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition et pourrez exercer ces droits à tout moment. Vous pourrez également contester la légalité de la collecte et la gestion de vos données personnelles. Si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres produits et services, vous pouvez exercer ce droit à tout moment.

cocher la case ci-contre :



KINOUSASSUR SARL

17 Avenue Jeanne d'Arc
BP 50026 - 94111 ARCEUIL CEDEX
Tél. : 01 49 85 82 20
E-mail : contact@travel-zen.com



(merci de remplir votre demande en majuscules)

>L'ASSURÉ

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

Email obligatoire :

N° de tél. d'un proche en cas d'urgence :

>VOTRE ASSURANCE WHV

Zone : Europe Monde

Option : **NOMADES**

Pays de destination :

Date de début du séjour :

Durée du séjour :

Prime totale :€ (montant total à régler) Joindre le règlement par chèque à l'ordre de KINOUSASSUR

Fait àle

Signature :

SOUSCRIPTION IMPÉRATIVE AVANT LE DÉPART DE L'ASSURÉ DE SON PAYS DE RÉSIDENCE HABITUELLE